

- 1- L'European Graduate School of Osteopathy prépare les étudiants au Diplôme d'Ostéopathie D.O. de grade MASTER sanctionnant la formation spécifique à l'ostéopathie exclusivement réservée aux Professionnels de Santé, Masseurs-Kinésithérapeutes, Sages-femmes, Infirmières, Infirmiers et Docteurs en Médecine.
- 2- Les postulants seront admis sur examen de leur dossier - se référer au dossier d'inscription, paragraphe : les conditions générales d'inscription.
- 3- L'établissement pratique un tarif dégressif en fonction du nombre de participants. Les inscrits seront tenus informés en temps réel du nombre d'inscrit à chaque nouvelle inscription jusqu'à la clôture des inscriptions.
- 4- Un **minimum de 12 participants** sera nécessaire pour ouvrir la formation. Le maximum sera de 20 participants.
- 5- Le montant annuel des frais de scolarité comporte : les frais d'études, les frais administratifs, les supports de cours et les frais liés aux stages en clinique. Les frais d'inscription sont en supplément et ne pourront être remboursés en cas de désistement de la part de l'inscrit.
- 6- La **clôture des inscriptions** sera effective le **25 février 2019 à minuit**.
- 7- Les inscrits seront informés le 26 février 2019 du tarif envisagé en fonction du nombre d'inscrits avec un minimum de 12 participants. Ceux qui désireront se désister, devront en informer l'établissement par mail avant le 27 février 2019 à minuit. Si ce nombre est inférieur à 12, le début de la formation sera reporté au séminaire de juin. Après avoir informé les inscrits le 28 février 2019 des conditions tarifaires définitives de la formation, les inscrits seront définitivement inscrits et s'engageront à régler la totalité de la formation selon les modalités de règlement.
- 8- La clôture des inscriptions pourra être anticipée dès que le quorum de 20 participants sera atteint.

MODALITE DE RÈGLEMENT

Tarif dégressif en fonction du nombre de participants. Voir tableau en ANNEXE "*Tarifs et modalités de règlement Antilles*" en page 2.

COMMENT RÉGLER VOS FRAIS DE SCOLARITÉ ANNUELS

Pour valider votre inscription, vous effectuerez un virement de 50 €. Ensuite, vous réglerez vos séminaires selon les dates d'échéances inscrites dans le tableau ANNEXE "*Tarifs et modalités de règlement Antilles*" en page 2.

PAIEMENT PAR VIREMENT

Titulaire du compte : EUROPEAN GRADUATE SCHOOL OF OSTEOPATHY (EGSO) SARL

IBAN : LU42 0029 6101 3001 5100 - BIC : BILLULL

Banque **BIL** - Banque Internationale à Luxembourg.

COMMENT VALIDER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

Vous devrez envoyer votre dossier d'inscription en y joignant les documents demandés ainsi que le justificatif de règlement, le tout :

- **Scannés par mail** à egso.admin@egso-osteo.com
- **Puis envoyé par courrier à l'adresse suivante :**
EGSO - 137, avenue Anatole France - 94600 CHOISY LE ROI

www.egso-osteo.com

Luxembourg : +352 27 86 16 96 - France : +33 01 85 09 99 03 - egso.admin@egso-osteo.com
Sièges sociaux & adresses postales : EGSO Luxembourg - 8, rue Mil Neuf Cents - L-2157 Luxembourg - Grand-Duché de Luxembourg
RCS LUX N° : B206871 - Autorisation Ministérielle : N° 10065511 / 0
EGSO France - 137, avenue Anatole France - 94600 Choisy-le-Roi - France
RCS Créteil N° : 817 975 592 - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11930740393 auprès du préfet région Ile-de-France

ANNEXE Tarifs et modalités de règlement Antilles

TARIFS et MODALITES DE REGLEMENT						
Tarif dégressif en fonction du nombre de participants			Séminaire 1	Séminaire 2	Séminaire 3	Séminaire 4
			AVRIL 2019 du Lundi 1 ^{er} au Dimanche 7	JUIN 2019 Du Lundi 3 au Dimanche 9	OCTOBRE 2019 du Lundi 7 au Dimanche 13	DECEMBRE 2019 du Lundi 2 au Dimanche 8
Nombre de participants	Montants Inscription et formation	Tarifs	Montant séminaire 1 7 jours	Montant séminaire 2 7 jours	Montant séminaire 3 7 jours	Montant séminaire 4 7 jours
12 minimum	8 500 €	1	2 125 €	2 125 €	2 125 €	2 125 €
13 à 15	8 000 €	2	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
16 à 18	7 500 €	3	1 875 €	1 875 €	1 875 €	1 875 €
19 à 20	7 200 €	4	1 800 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €
Détermination du tarif : Information en temps réel du nombre d'inscrit à chaque nouvelle inscription jusqu'à la clôture des inscriptions	Date de clôture des inscriptions : 25 février 2019	Règlement à l'Inscription	Règlement du 1er séminaire	Règlement du 2ème séminaire	Règlement du 3ème séminaire	Règlement du 4ème séminaire
		50 €	Tarif 1 : 2 125 €	2 125 €	2 125 €	2 125 €
	Date fixant le tarif définitif appliqué : 28 février 2019	50 €	Tarif 2 : 2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
		50 €	Tarif 3 : 1 875 €	1 875 €	1 875 €	1 875 €
		50 €	Tarif 4 : 1 800 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €
Dates des échéances →		1^{er} Mars 2019	1^{er} Mai 2019	5 Septembre 2019	1^{er} Novembre 2019	

ANNEXE Tarifs et modalités de règlement Antilles

www.egso-osteo.com

Luxembourg : +352 27 86 16 96 - France : +33 01 85 09 99 03 - egso.admin@egso-osteo.com
 Sièges sociaux & adresses postales : EGSO Luxembourg - 8, rue Mil Neuf Cents - L-2157 Luxembourg - Grand-Duché de Luxembourg
 RCS LUX N° : B206871 - Autorisation Ministérielle : N° 10065511 / 0
 EGSO France - 137, avenue Anatole France - 94600 Choisy-le-Roi - France
 RCS Créteil N° : 817 975 592 - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11930740393 auprès du préfet région Ile-de-France